

Objectifs

- Identifier les signes d’alerte des fausses-routes
- Participer au dépistage des troubles de la déglutition selon sa profession
- Collaborer en équipe à la prévention des fausses-routes en adaptant le temps du repas

Programme

LA SPHERE O.R.L

- Anatomie descriptive
- Anatomie fonctionnelle

PHYSIOLOGIE DE LA DEGLUTITION

- Temps oral
- Temps pharyngé
- Contrôle neurologique de la déglutition

EXPLORATION DE LA DEGLUTITION DETERMINANT LES MODALITES DE LA PRISE EN CHARGE

LES PATHOLOGIES RESPONSABLES

- Pathologies O.R.L.

- Pathologies neurologiques
- Maladies générales

STRATEGIE DE LA PRISE EN CHARGE

- Moyens de la réhabilitation : adaptation et/ou rééducation
- Indications adaptées : texture des aliments, posture du patient

ROLE DES DIFFERENTS ACTEURS

ANALYSE DES PRATIQUES ET PLAN D’AMELIORATION

- Analyse de cas pratiques
- Discussion autour des difficultés rencontrées et formalisation des solutions proposées
- Proposition de plans d’amélioration

Prérequis

Connaissance des fondamentaux de la nutrition pour les non diététiciens-nutritionnistes

Public cible

Diététiciens-nutritionnistes, professionnels de santé ou collaborateurs concernés par le thème

Intervenants

Orthophoniste, diététicien nutritionniste

Modalités pédagogiques	Modalités d'évaluation	Durée
Alternance de méthodes pédagogiques : apports de connaissances, exercices pratiques, études de cas, réflexion, analyses et échanges d'expériences. Document pédagogique remis à chaque participant. Nombre de participants limité	Les acquis sont évalués par oral (et/ou écrit (études de cas, questionnaires...) tout au long et/ou en fin de formation. Une attestation de fin de formation est délivrée à chaque participant.	3 jours soit 21 heures
		Dates Du 21 au 23 juin 2021 Du 13 au 15 décembre 2021 Du 13 au 15 juin 2022
Lieu et Contact	Modalités et délais accès	Tarif
SSHA - ISA 16A, rue de l'Estrapade 75005 PARIS Tél : +33 (0)1 43 25 11 85 Email : isa@ssha.asso.fr Site web : www.ssha.asso.fr	– Convention de formation si inscription initiée par l'employeur dans le cadre du plan de développement de compétences – Contrat de formation individuel si inscription initiée par le participant – Inscription par le biais d'un bulletin téléchargeable sur le site internet, J-30 avant la formation et possible jusqu'à J-1 selon disponibilité	2021 : 1225 € H.T. 2022 : 1250 € H.T. T.V.A. : en sus
		Accessibilité aux personnes handicapées SSHA ISA est un établissement ERP 3ème catégorie en conformité avec la réglementation PMR en vigueur
Intra possible : nous consulter		

La prise en charge diététique des troubles de la déglutition

NCL08

FDINTER
MAJ Mai 2021